

Audit énergétique bâtiminaire

On vous en dit plus

Cet audit est une évaluation des usages et des consommations d'énergie d'un bâtiment. L'objectif est d'identifier les sources de gaspillage énergétique et de proposer un plan d'actions.

Pourquoi faire un audit



Réduction des coûts énergétiques

Identifier les sources de gaspillage et proposer des solutions pour réduire la facture énergétique.



Amélioration du confort

Suivre les recommandations de l'audit afin de permettre d'améliorer et d'optimiser le confort thermique, la qualité de l'air pour les occupants du bâtiment.



Valorisation du patrimoine

Augmenter la valeur de votre patrimoine immobilier grâce à un bâtiment plus économe en énergie.



Conformité réglementaire

Se conformer aux réglementations (RT201,2 RE2020...) et éviter d'éventuelles sanctions.



Maintenance préventive

Détecter les équipements vieillissants ou défectueux et ainsi mieux planifier la maintenance et les investissements.

Les étapes d'un audit énergétique bâtiminaire

1

Collecte de données :

Informations sur la consommation d'énergie (factures), les caractéristiques techniques du bâtiment (isolation, CVC, éclairage...) et les usages d'occupation.

2

Analyse des données :

Comprendre l'utilisation de l'énergie et les périodes de consommation élevée pour déterminer les points faibles et les inefficacités.

3

Inspection sur le site :

Visite du bâtiment pour évaluer l'état des équipements, mesurer les performances énergétiques et observer les comportements des occupants en matière de consommation d'énergie.

4

Modélisation énergétique :

Utilisation de logiciels spécialisés pour modéliser le comportement énergétique du bâtiment et simuler l'impact des différentes mesures d'amélioration.

5

Rapport d'audit :

Elaboration d'un rapport détaillant les résultats d'analyse, les préconisations techniques pour améliorer l'efficacité énergétique et un retour sur investissement.

6

Plan d'action :

Mettre en œuvre les mesures d'améliorations.



Audit énergétique bâtiminaire

Quelles sont les aides disponibles ?



Aides de l'ADEME

Subventions (jusqu'à 70% du coût de l'audit) et aides techniques



Collectivités locales

Aides financières selon les politiques régionales



CITE Entreprises

Certaines extensions du CITE peuvent bénéficier aux entreprises pour des projets d'efficacité énergétique, incluant les audits



Prêt Eco-Energie

Ce prêt à taux réduit est destiné aux PME et TPE pour financer des projets d'efficacité énergétique. Il peut inclure le financement des audits énergétiques et des travaux de rénovation



Prêts bancaires verts

Certaines banques offrent des prêts à taux préférentiels pour financer des projets de rénovation énergétique, y compris les audits énergétiques



Economie d'énergie

Gain financier lié aux économies d'énergies, il participe au financement du projet

Financez vos projets de rénovation énergétique grâce à notre solution de financement CEE



Je simule le montant de mes primes
en moins de 2 minutes !



Accompagnement dédié



100% des primes garanties



Possibilité de **déduire les primes de vos devis**



Versement sous 45 jours après la fin des travaux